

Intervention de Marianne Delranc Gaudric, membre du CA d'AUTAUT

L'Association AUTAUT (Association des Usagers du Transport Auto - Train) a été créée en avril 2003 ; elle est membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports) et de la CNR (Convergence Nationale du Rail). Elle dispose d'un site internet : <https://autaut.fr/>.

1. L'auto-train, (voitures transportées la nuit sur des fourgons porte-autos pendant que les usagers prenaient le train dans la journée et retrouvaient leur véhicule en arrivant) a succédé au train auto-couchettes (trains de nuit auquel étaient accrochés les fourgons porte-autos) a existé pendant longtemps. En 2011, il desservait encore 21 villes.

1.1 Ce mode de transport très commode répondait à un besoin des personnes âgées, des familles, ainsi que des handicapés de tous âges et de vacanciers notamment étrangers, venant des pays du nord de l'Europe. Il permettait de retrouver son véhicule en arrivant et de circuler ensuite localement.

1.2 C'était un moyen de transport écologique, l'émission de gaz à effet de serre étant réduite par rapport à celle de longs trajets en voiture.

1.3 De plus, il permettait de réduire le nombre d'accidents routiers.

2. Or, la SNCF a progressivement diminué le nombre de lignes d'auto-train en diminuant l'offre de transport : réduction du nombre de fourgons porte-autos dans les derniers temps par exemple, si bien que les gens ne trouvaient plus de place pour mettre leur véhicule et renonçaient à leur voyage ; ou bien réduction des plages horaires de dépose des véhicules. Puis elle a définitivement fermé la dernière ligne Paris-Nice, qui passait par Avignon. Le motif officiel en était la réduction des demandes et le coût du service.

3. Nous n'avons cessé de demander le maintien puis le rétablissement de l'auto-train ou du train auto-couchette

- Par des pétitions en ligne ; il y en a actuellement 2 : l'une sur le site : <https://www.change.org/p/fabien-sauvons-l-auto-train>.

L'autre initiée par une association d'usagers du train Paris-Nice : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/ecologie-retablissement-auto-trains/103800>

- Par des lettres à la direction de la SNCF, aux Ministres (Ministres des Transports, Premiers Ministres...), au Président de la République, aux Députés, aux Sénateurs, aux Présidents de Régions, à des Conseils municipaux... ; Nous avons obtenu des soutiens de Présidents de Régions, de Sénateurs, de Députés, du Conseil de Paris, de la FNAUT, de la CNR... Nous avons eu une entrevue avec des responsables de la SNCF, mais pour l'instant il n'y a pas de volonté de rétablir ce mode de transport. Les solutions proposées sont aberrantes ou inadaptées : mettre les voitures sur des camions qui les transporteront en 15 jours..., les faire conduire par des chauffeurs professionnels ou non (au prix fort), louer une voiture en arrivant (au prix fort aussi, et que fait-on des bagages quand on emmène ses petits-enfants ?).

4. Nous avons un espoir : le rétablissement de certains trains de nuit pourrait permettre de rétablir aussi des trains auto-couchettes ; le rétablissement de trains de fret pourrait permettre de recréer des auto-trains.

De plus, le Conseil d'État a ordonné à l'État de faire respecter les normes européennes (reprises en droit français) de la qualité de l'air. Les seuils limites de pollution au dioxyde d'azote (obligatoires depuis 2010) sont dépassés, notamment dans les agglomérations de Paris, Lyon, Marseille, ainsi que les limites pour les particules fines ; Le Conseil d'État a condamné l'État à 20 millions d'euros d'amende depuis juillet 2021 ; ce sera 30 millions en janvier 2023 et si rien n'est changé, cela va continuer. Nous en sommes là : l'État préfère payer des millions plutôt que d'investir dans le ferroviaire. Ne serait-il pas moins aberrant de privilégier ce mode de transport moins polluant ? C'est pour nous un argument de plus.